

ORTHOPHONISTES : SAVOIR ÉVALUER ET PRENDRE EN CHARGE LES PATIENTS PRÉSENTANT DES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION

DURÉE :
4H

Document mis à jour en décembre 2024

DPC | E-LEARNING

FORMATION CONTINUE

4H FORMATION CONTINUE

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
104€

PRIX : 86€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592425183

INTERVENANTE
MARYLOU CREPIN-SEBBAN,
ORTHOPHONISTE

PUBLIC CIBLÉ
ORTHOPHONISTES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

« Avaler de travers » représente la plupart du temps un accident fréquent et sans grande conséquence. En revanche, chez les personnes atteintes d'une pathologie neurologique acquise, neuro-dégénérative, ou d'un cancer des voies aéro-digestives supérieures, le nombre de fausses routes augmente considérablement, tout comme le risque lié à celles-ci. La prise en charge orthophonique devient alors indispensable dans la **prévention et la rééducation des troubles de la déglutition**.

Cette formation rappelle **les fondamentaux** sur les causes fonctionnelles des troubles de la déglutition et apporte les éléments pour une **prise en charge du patient dysphagique**, dans son ensemble, du bilan à la prise en charge orthophonique, et notamment pour le patient souffrant de pathologies acquises, cancéreuses ou neurodégénérative. Cette formation propose un focus particulier sur la fausse route.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Améliorer le repérage, le diagnostic et l'intervention orthophonique dans les troubles de la déglutition.

Connaître la réglementation et les recommandations en matière de prise en charge.

Connaître les troubles de la déglutition.

Savoir réaliser le bilan du patient.

Maîtriser la prise en charge du patient présentant des troubles de la déglutition.

Maîtriser la prise en charge du patient dysphagique souffrant de maladies neurologique, neuro-dégénérative, cancéreuse.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01

CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION ET LES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE PRISE EN CHARGE

Pouvoir se situer en regard de la loi et des soins pratiqués.
Connaître les recommandations nationales.
Le rôle de l'orthophoniste.

MODULE 02

LA DYSPHAGIE

Définition et chiffres.
Rappels physiologiques et anatomiques.
Les troubles de la déglutition.

MODULE 03

ÉVALUATION DES TROUBLES DE LA DÉGLUTITION

Anamnèse.
Symptomatologie.
Essais alimentaires.
Conclusion.

MODULE 04

PRISE EN CHARGE

Cotations.
Principes thérapeutiques.
Types de stimulations.
Stratégies compensatoires.
Surveillance.

MODULE 05

GUIDANCE - ÉDUCATION DU PATIENT

Adaptation textures.
Adaptations repas.
Guidance entourage.
Manœuvres.

MODULE 06

PRISES EN CHARGES SPÉCIFIQUES

Accident Vasculaire Cérébral (AVC).
Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA).
Sclérose En Plaques (SEP).
Parkinson.
Chorée de Huntington.
Démences type Maladie d'Alzheimer (MA).
Presbyphagie.
Cancers des VADS.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.